

AQUAGYM

SAISON 2010/2011

Objectif de l'activité :

Permettre un entretien et un développement cardio-musculaire en milieu aquatique.

Horaires des séances :

Lundi : 12h15-13h15
19h00-20h00
20h00-21h00
21h00-22h00
Jeudi: 12h15-13h15
20h00-21h00
21h00-22h00
Samedi: 09h45-10h45

Nombre de personnes par groupe :

Les groupes sont limités à 35 places.

La séance du lundi 19H00-20H00 est limitée à 15 places car elle se pratique en petit bain.

Tarif Annuel :

85,80 euros (paiement en espèce, par carte bancaire ou par chèque libellé à l'ordre du trésor public)

Fonctionnement de l'activité :

La séance comprend 45 minutes d'aquagym et 10 minutes de relaxation à l'espace détente, au grand ou au petit bain en fonction des disponibilités.

L'accès à l'établissement se fera 10 minutes avant le début de la séance.

Les activités ne fonctionnent pas lors des vacances scolaires, des périodes de vidanges et des jours fériés.

Pour des raisons techniques ou de sécurité l'établissement se réserve le droit d'annuler les séances.

Les périodes de reprise et de fin d'activité sont définies par le centre nautique.

Modalités d'inscription :

A partir du lundi 30 août 2010 de 8h00 à 19h00.

Réservée aux personnes de 18 ans et plus le jour de l'inscription.

L'inscription est annuelle.

Elle est nominative et ne pourra être remboursée.

Lors de l'inscription une personne peut déposer deux dossiers maximum.

Toute inscription sera considérée définitive qu'après réception des pièces suivantes :

- la fiche d'inscription remplie et signée.
- le certificat médical de non contre-indication daté de moins de 3 mois lors de l'inscription.
- le règlement de 85,80 euros.

Reprise des séances à partir du : Lundi 20 septembre, Jeudi 23 septembre et Samedi 25 septembre 2010

Règlement spécifique de l'activité :

- 1- Respect du règlement intérieur affiché à l'accueil.
- 2- Port du maillot de bain et du bonnet obligatoire.
- 3- Pour des raisons de sécurité, les horaires doivent être respectés.
- 4- Ne pas accéder aux bassins sans la présence du maître nageur.
- 5- La température du bassin est au minimum à 27°C.
- 6- En cas d'absence, prévenir l'établissement, aucun remboursement ne pourra être effectué.
- 7- La séance est annulée s'il n'y a qu'une personne présente

AQUADECOUVERTE/JUNIOR

SAISON 2010-2011

Objectifs de l'activité :

Aqua découverte: Familiarisation de l'enfant au milieu aquatique afin de le rendre autonome en vue de l'apprentissage de la natation.

Aqua junior: Apprentissage des différentes techniques de nages, et initiation aux différentes activités aquatiques (water polo, sauvetage, palmes) Il est nécessaire de savoir nager 25m minimum.

Horaires des séances :

Mercredi matin de: 9h00 à 9h45
10h00 à 10h45

Nombre d'enfants par groupes :

Les groupes sont limités à 20 places en Aqua junior.
15 places en Aqua découverte.

Tarif annuel: 51,50 euros

Fonctionnement de l'activité :

L'accès à l'établissement se fera 10 minutes avant le début de la séance.

Les activités ne fonctionnent pas lors des vacances scolaires, des périodes de vidanges et des jours fériés.

Pour des raisons techniques ou de sécurité, l'établissement se réserve le droit d'annuler les séances.

Les périodes de reprises et de fin d'activité sont définies par le centre nautique.

Inscription : A partir du Mercredi 01 septembre 2010 de 8h30 à 19H00.

Réservée aux enfants de 6 ans à 11 ans le jour de l'inscription.

L'inscription est annuelle.

Elle est nominative et ne pourra être remboursée.

Lors de l'inscription, une personne peut déposer 2 dossiers.

Toute inscription sera considérée définitive qu'après réception des pièces suivantes :

- la fiche d'inscription remplie et signée.
- le certificat médical de non contre-indication daté de moins de 3 mois lors de l'inscription.
- le règlement de 51,50 euros.

Aucune séance ne pourra être effectuée sans avoir rempli les conditions ci-dessus.

Reprise de l'activité : le mercredi 22 Septembre 2010.

Règlement spécifique de l'activité :

- Respect du règlement intérieur affiché à l'accueil.
- Port du maillot de bain et du bonnet obligatoire.
- Ne pas emmener de bijoux et d'objets de valeur dans l'établissement
- Les horaires doivent être respectés.
- Ne pas accéder aux bassins sans la présence du maître nageur.
- La température du bassin est au minimum de 27°C .
- Prévenir l'établissement en cas d'absence.
- Signaler au maître nageur d'éventuels problèmes de santé.
- Le maître nageur attendra les enfants à la sortie des vestiaires et les accompagnera jusqu'aux bassins, puis à la fin de la séance les accompagnera ensuite jusqu'aux vestiaires.
- En cas de retard, les parents sont priés d'accompagner l'enfant jusqu'aux bassins.
- Les parents ne peuvent pas assister à la séance.
- Afin d'éviter la perte des affaires personnelles, nous vous conseillons de marquer serviette, bonnet, lunettes... au prénom et nom de l'enfant.

AQUAEVEIL

SAISON 2010-2011

Objectifs de l'activité :

Découverte par le jeune enfant de l'espace aquatique afin de permettre son développement psychomoteur et affectif en relation avec l'eau.

Horaires des séances :

- Lundi : 17h30- 18h15

Nombre d'enfants:

Le groupe est limité à 20 places

Tarif annuel: 51,50 euros

Fonctionnement de l'activité :

L'accès à l'établissement se fera 10 minutes avant le début de la séance.

Les parents sont responsables des enfants dans les vestiaires, dans les douches et doivent accompagner leurs enfants jusqu'à ce qu'il soit pris en charge par le maître nageur.

Les parents peuvent accompagner leur(s) enfant(s) sur le bassin et assister à la séance en tenue de bain.

Les activités ne fonctionnent pas lors des vacances scolaires, des périodes de vidanges et des jours fériés.

Pour des raisons techniques ou de sécurité l'établissement se réserve le droit d'annuler les séances.

Les périodes de reprise et de fin d'activité sont définies par le centre nautique.

Inscription :

A partir du Mercredi 01 septembre 2010 de 8h30 à 19H00

Elle s'effectue durant une période définie par le centre nautique.

Réservée aux enfants de 4 ans à 6 ans le jour de l'inscription.

L'inscription est annuelle.

Elle est nominative et ne pourra être remboursée

Lors de l'inscription, une personne peut déposer 2 dossiers.

Toute inscription sera considérée définitive qu'après réception des pièces suivantes :

- la fiche d'inscription remplie et signée.
- le certificat médical de non contre-indication daté de moins de 3 mois lors de l'inscription.
- le règlement de 51,50 euros.

Aucune séance ne pourra être effectuée sans avoir rempli les conditions ci-dessus.

Reprise de l'activité : le lundi 20 septembre 2010.

Règlement spécifique de l'activité :

- Respect du règlement intérieur affiché à l'accueil.
- Port du maillot de bain et du bonnet obligatoire.
- Les horaires doivent être respectés.
- Ne pas accéder aux bassins sans la présence du maître nageur.
- La température du bassin est au minimum de 27° C.
- Prévenir l'établissement en cas d'absence.
- Signaler au moniteur d'éventuels problèmes de santé.
- Afin d'éviter la perte des affaires personnelles, nous conseillons de marquer serviette, bonnet, lunettes...au nom et prénom de l'enfant.